

Pacte d'excellence : la balle à Demotte

ENSEIGNEMENT Les enseignants engagent le gouvernement à prendre ses responsabilités

- Rudy Demotte prie les syndicats d'affiner le Pacte.
- Non, c'est au gouvernement de faire, disent les syndicats.
- Le patron de l'exécutif tient bon.
- C'est le blocage.

Et maintenant ? Que va devenir le Pacte d'excellence ? Que va-t-on faire de ce monumental projet de réforme(s) approuvé par les pouvoirs organisateurs (PO) et barré par les cinq syndicats ? Après consultation de leurs affiliés, ils ont tous rejeté le texte. C'est « non sauf si... »

Rappelons que le Pacte a été rédigé par ce qu'on appelle le Groupe central, qui réunit le top des syndicats, des PO et des parents. Le gouvernement de la Communauté française n'a pas écrit une ligne. Il est le commanditaire du Pacte et son exécutant (c'est lui qui le mettra en œuvre).

Jeudi, dans *Le Soir*, le ministre-président Rudy Demotte (PS) a engagé le Groupe central à adapter le Pacte aux critiques émises pendant la consultation. Copie à rendre pour fin février, dit-il.

Réunis jeudi midi, les syndicats ont dit non. « *Maintenant, c'est au gouvernement à prendre ses responsabilités*, dit Joan Lismont (SEL-Setca). *Au Groupe central, ça va tourner en rond...* » Joseph

Thonon (CGSP) appuie : « *On renvoie la balle au gouvernement. Dans Le Soir, Rudy Demotte propose un cadre que nous refusons. Il n'y aura pas de Pacte bis que nous devrions nous-mêmes réécrire. Le politique doit nous proposer un phasage des mesures et répondre aux inquiétudes des enseignants.* »

Le front commun souhaite être reçu « *dans le mois* » par le gouvernement. Et il lui demande d'éclaircir lui-même ce Pacte jugé trop flou par la base et de répondre aux inquiétudes des enseignants.

Les syndicats sont d'accord de poursuivre les travaux si le gouvernement émet des « *engagements substantiels* » dans sept domaines.

1 - Ils veulent des garanties sur la sauvegarde de l'emploi.

2 - Ils veulent des précisions sur ce tronc commun pluridisciplinaire avec davantage d'art, de latin, d'éducation technique (l'agenda ? quels cours au juste ? à partir de quand ?...).

3 - Ils veulent des apaisements sur la survie des écoles (la réduction du qualifiant à 3 ans fera plonger des établissements sous les normes de maintien).

4 - Ils veulent des apaisements sur la charge de travail des profs (les syndicats notent que leurs missions vont s'alourdir).

5 - Ils veulent évoquer les conditions d'apprentissage des élèves (on songe ici à la taille des classes, souvent trop élevée, qui rend impossibles les missions nouvelles que le Pacte demande

comme la remédiation immédiate, etc.).

6 - Ils veulent supprimer le projet de faire évaluer l'enseignant par les directions (avec sanctions disciplinaires à la clé).

7 - Ils demandent au gouvernement de s'engager à accorder « *des moyens suffisants par rapport aux objectifs fixés* ».

Globalement, les syndicats ont la noire impression que le Pacte met la pression sur le prof (davantage de travail, de contrôle...) alors que les directions verront leur autonomie accrue (ceci passe toujours mal, chez les profs) et que les PO verront leurs pouvoirs accrus (singulièrement en termes de pilotage des écoles, sur lequel ils auront la main).

Le front commun rappelle que la « *réduction des inégalités scolaires et sociales* » est au cœur de ses préoccupations et que, dès lors, « *l'école doit évoluer* ». Traduction : même s'il faut l'amender, le préciser, l'ajuster, le Pacte est vital.

« *On a fait le travail*, dit Eugène Ernst, secrétaire général de la CSC-enseignement. *Le Pacte est là. Il crée des inquiétudes chez les enseignants. Au gouvernement d'y répondre.* »

Que répond le politique ? Demotte et Marie-Martine Schyns (CDH), ministre de l'Éducation, envoient le même message. Leurs

portes restent ouvertes aux syndicats. Mais ils maintiennent la demande du gouvernement : le Groupe central doit affiner la copie et présenter au gouvernement une synthèse des avis de chaque organisation impliquée dans le processus.

L'idée : éviter qu'un dialogue bilatéral exécutif-syndicats brise le consensus obtenu dans le Groupe central entre syndicats, PO et parents. Ce consensus, fondant le Pacte, le politique refuse de le disloquer en accordant aux syndicats des avancées qui fâcheraient les autres auteurs du texte. ■

PIERRE BOUILLON